

# Des aides à la réhabilitation des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC)

ENVIRONNEMENT

**Aujourd'hui encore, la réhabilitation de votre installation d'assainissement non collectif vous permet, sans conditions de ressources, d'obtenir des aides financières. Ces aides sont disponibles soit sous la forme de subventions, soit sous la forme d'aides au financement de vos travaux.**

**L'Agence de l'Eau Artois-Picardie : jusqu'à 4 000 € de subvention**

L'Agence de l'Eau peut financer vos travaux d'ANC à hauteur de **50 %** de leur montant TTC. Le montant des dépenses finançables est **plafonné à 8 000 euros TTC**.

Pour y prétendre, les logements doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- votre commune doit être

zonée en assainissement non collectif,

- votre habitation doit avoir plus de 5 ans,

- votre installation d'ANC existante doit présenter un risque sanitaire avéré (rapport de vérification du SPANC indiquant des travaux à réaliser sous 4 ans),

- votre habitation ne doit pas avoir fait l'objet d'une vente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**L'éco prêt à taux zéro : jusqu'à 10 000 € pour financer vos travaux**

Pour le financement de vos travaux, les **organismes bancaires** peuvent vous accorder un « éco prêt à taux zéro » d'un montant maximum de **10 000 euros**. Ce prêt est alors consenti sur une période de remboursement pouvant s'étaler **jusqu'à 10 ans**.

Pour en bénéficier, il suffit de remplir les conditions suivantes :

- votre habitation doit être une résidence principale construite avant le 1<sup>er</sup> janvier 1990,

- votre future installation



d'ANC ne doit pas consommer d'énergie.

## Qui contacter ?

Pour toute démarche concernant des travaux sur votre installation d'assainissement non

collectif, le **SPANC** de la Communauté de Communes du Sud-Artois (03 21 59 17 17) est  **votre interlocuteur privilégié** et saura vous orienter dans vos différentes démarches. **Alors n'hésitez pas à le contacter...**



## Opération « Hauts-de-France Propres » les 18 et 19 mars : mobilisons-nous pour nettoyer la nature !

■ Initiée et pilotée par le Conseil Régional Hauts-de-France et les Fédérations des chasseurs et de pêche, en partenariat de la Communauté de Communes du Sud-Artois, cette opération a pour ambition de **mobiliser le plus grand nombre de bénévoles** pour ramasser et trier un maximum de déchets qui polluent « Dame Nature ».

Que ce soit dans la nature, en pleine campagne, aux bords des cours d'eau mais aussi en agglomération, cette opération vise sur le week-end du **samedi 18 et dimanche 19 mars 2017** à ramasser un maximum de déchets de tout type afin de débarrasser la nature de cette pollution.

## Comment participer à cette opération ?

En vous inscrivant directement à la Communauté de Communes au 5 rue Neuve à Bapaume, par téléphone au 03 21 59 17 17 ou en adressant un mail à [accueil@cc-sudartois.fr](mailto:accueil@cc-sudartois.fr)

Vous êtes sensible à votre environnement, alors impliquez-vous et aidez-nous à protéger notre nature...

# La chronique économique

## À la découverte de l'entreprise **Bonduelle**

ENTREPRISES



Le 8 février, la Communauté de Communes, représentée par Monsieur Bernard DE REU et Madame Véronique THIEBAUT ses Vice-Présidents, et le Service Développement économique, sont allés à la rencontre de Monsieur TERNISIEN Directeur de l'entreprise BONDUELLE de VAULX-VRAUCOURT.

### Historique

L'histoire du groupe BONDUELLE débute en 1853, lorsque deux amis Louis-Antoine BONDUELLE et Louis LESAFFRE créent la distillerie d'alcools et de genièvre « LESAFFRE ET BONDUELLE ». Au fil des années, les générations se succèdent et l'activité est diversifiée.

Le site de VAULX VRAUCOURT a été fondé en 1922 par la S.C.A. (Société Coopérative Agricole) VALFRAY, dont la vocation initiale était la production d'alcool de betteraves et d'aliments déshydratés pour le bétail.

En 1960, c'est le développement des activités de la conserve de légumes avec, à l'époque, une production annuelle de 1500 tonnes. L'arrêt de l'activité distillerie est décidé en 1987, au profit de l'activité conserverie.

En 1996, la coopérative S.C.A devient S.A. AVRIL, qui intègre le groupe BONDUELLE en 1999.

Aujourd'hui le groupe BONDUELLE est organisé en 4 Unités commerciales et le site de VAULX VRAUCOURT qui s'étend sur 8 hectares dont 4 de bâtiments, est intégré au sein de « BONDUELLE EUROPE LONG LIFE conserve et surgelés ».

### Production

BONDUELLE a des unités de production dans différents pays : FRANCE, ESPAGNE, ALLEMAGNE, HONGRIE, POLOGNE, PORTUGAL, ETATS-UNIS, ITALIE, CANADA, RUSSIE et BRESIL.

Sur le bassin Nord-Picardie, le groupe BONDUELLE dispose de trois sites de production approvisionnés par les zones de culture se situant majoritairement dans le Nord-Pas de Calais et la Picardie :

■ VAULX-VRAUCOURT  
*production exclusivement de conserve*

■ RENESCURE  
*production de conserve et de surgelés*

■ ESTREE-MONS  
*production de conserve et de surgelés*

**L'activité de l'usine de VAULX-VRAUCOURT** dont la capacité est aujourd'hui, d'environ 60 000 tonnes par an, se décompose comme suit :

- En avril : épinards,
- En juin/juillet : pois, carottes,
- En août/septembre : haricots, flageolets, épinards,
- En octobre/décembre : épinards, betteraves, céleri.



**Au niveau des marchés**, l'usine de VAULX-VRAUCOURT produit pour la marque BONDUELLE et les marques distributeurs. Elle est particulièrement spécialisée dans les conditionnements en gros boitage pour la restauration collective (cantines scolaires, hôpitaux, chaînes de restauration...).

**5 formats de boîtes de conserve sont fabriqués** : 1/4, 1/2 (moyenne et haute), 4/4, 3/1 et 5/1 (grands formats pour les collectivités).

**Les principaux produits fabriqués** :

- Epinards (exclusivité pour la fabrication des épinards appertisés),
- Pois, pois/carottes, carottes,
- Haricots verts, haricots beurres, flageolets,
- Macédoine, mélanges de légumes,
- Légumes d'automne : betteraves, carottes râpées, céleris,
- Légumes secs.

**Au niveau du transport**, l'activité est sous-traitée. En ce qui concerne la culture et la récolte, le groupe BONDUELLE contractualise avec des organisations agricoles comme OPL VERT et OPLINORD. C'est le groupe BONDUELLE qui choisit les variétés, sélectionne les semences, établit les plans de semis et de récoltes. Le suivi de la culture et l'apport de conseils sont assurés sur le terrain par des chefs de plaine.

### Emploi et formation :

Les effectifs du site de VAULX-VRAUCOURT représentent aujourd'hui une centaine de salariés permanents. Le site de VAULX-VRAUCOURT à un effectif stable, chaque départ est remplacé. Cependant les qualifications et les compétences requises évoluent parce que, dans le même temps, les métiers et les machines évoluent... Dans un

métier où hier, une formation de mécanicien suffisait, aujourd'hui une formation d'électromécanicien est nécessaire.

**Concernant les typologies d'emplois :**

■ 1/3 des effectifs sont des postes techniques (mécaniciens, ajusteurs, électriciens, sertisseurs affectés à la surveillance des lignes et à leur maintenance).

■ 1/3 des effectifs sont des postes logistiques (conducteurs d'étiqueteuse, préparateurs de commandes, caristes).

■ 1/3 des effectifs sont des postes de production, administratifs et service qualité.

En parallèle, l'entreprise dispose d'un vivier de 250 saisonniers, majoritairement pour des postes en production (machiniste, cariste, chef de ligne...). Le pic saisonnier s'étale sur l'année, de juillet à octobre. Il faut savoir que 80% des salariés saisonniers sont « fidélisés » car ils reviennent d'une année sur l'autre. L'entreprise emploie aussi des techniciens en alternance, et à plus haut niveau d'études, des ingénieurs (en énergie ou en qualité). L'objectif recherché est de les former aux besoins de l'entreprise pour pérenniser leur emploi, sur le site de VAULX-VRAUCOURT pour les techniciens, et plus largement au sein du groupe BONDUELLE pour les ingénieurs.

De nombreuses actions de formation sont mises en place à destination des salariés. La majorité des effectifs est formée au secourisme car la sécurité est un axe prioritaire au sein de BONDUELLE. L'entreprise offre aussi la possibilité de passer différents permis (de types CACES) afin d'obtenir les habilitations nécessaires et augmenter ainsi les compétences professionnelles. Pour le recrutement, BONDUELLE privilégie la main d'œuvre locale. La majorité du personnel réside dans un rayon de 20 kilomètres. Lors de ses

# du Sud-Artois

recrutements, BONDUELLE s'attache à embaucher les saisonniers déjà formés et expérimentés. L'entreprise développe un partenariat avec le groupe-ment d'employeur « Alliance Emploi » pour le recrutement d'une partie de ses saisonniers, ce qui lui permet une plus grande flexibilité.

## Philosophie et perspectives :

**Les règles d'or de l'usine sont : « SECURITE – HYGIENE – ENERGIE ».**

Au niveau qualité le site est certifié ISO 9001, IFS et BRC.

Chez BONDUELLE, l'innovation est placée au cœur de tous les processus. Chercher, étudier, comprendre avant tout le monde les nouveaux modes de consommation, anticiper les évolutions majeures des modes de vie, investir pour y répondre précisément : BONDUELLE consacre 1% de son chiffre d'affaires total dans ce domaine, pour être certain de satisfaire les besoins nutritionnels de chacun. Le groupe BONDUELLE se développe désormais sur tout le « végétal » et veille à associer dans ses recherches le monde agricole et les partenaires locaux.

Ces démarches sont conduites en exploitant toutes les technologies (frais, surgelés, conserve, traiteur) et tous les circuits de distribution.



*Nous remercions Monsieur TERNISIEN, Directeur de l'usine de VAULX-VRAUCOURT pour son accueil et sa présentation du groupe BONDUELLE.*

## La CCSA à la rencontre des établissements sociaux et médico-sociaux

### Le saviez-vous ?

Les structures sociales et médico-sociales de notre territoire représentent, à elles seules, près de 700 salariés. Ce sont 12 établissements et services gérés par des organismes publics ou des associations de droit privé : 4 maisons de retraite à BAPAUME, CROISILLES, VAULX VRAUCOURT et HERMIES, 1 institut médico-éducatif à RIENCOURT LES BAPAUME, 1 maison d'enfants à BAPAUME, 1 maison d'accueil spécialisé à CROISILLES, 2 foyers de vie à BAPAUME et HERMIES, 3 associations d'aide à domicile à ECOUST SAINT MEIN, BAPAUME et HERMIES...

Consciente de leur poids économique, la Communauté de Communes a souhaité les rencontrer pour accompagner leur développement.

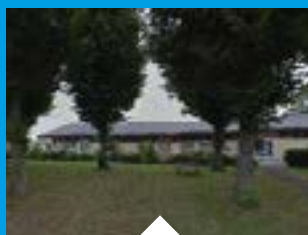
Pour répondre à leurs attentes notamment dans les domaines du transport, de la restauration collective ou de l'emploi, des rencontres régulières sont organisées par l'intercommunalité pour mener les réflexions autour de ces thématiques.

La dernière réunion, sur le thème de l'emploi, animée par Véronique THIEBAUT, Vice-Présidente de la Communauté de Communes et le service développement économique, emploi et insertion professionnelle, s'est déroulée le 31 janvier dernier dans les locaux de l'ADMR d'ECOUST SAINT MEIN. Après une visite des locaux par le Président MOREAU, Mme COPPIN, Chargée de mission pour l'organisme « Pas-de-Calais

Actif » est intervenue pour présenter le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). C'est un dispositif qui appuie les structures d'utilité sociale employeuses, dans le développement de leurs activités et la pérennisation de leurs emplois.

Mme KUCHARSKI d'UNIFAF formation (OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agréé, de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale) est intervenue ensuite, pour proposer d'étudier les champs d'intervention au niveau des formations, sur plusieurs des thématiques évoquées, dans le cas d'un travail des structures présentes sur ces dispositifs.

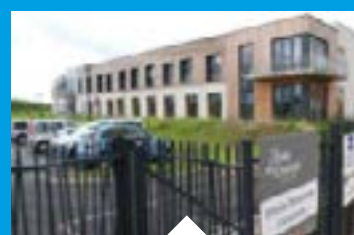
A l'issue de cette rencontre, les participants ont prévu de se revoir prochainement pour avancer sur ce chantier.



ADMR  
ECOUST-SAINT-MEIN



IME RIENCOURT  
LES BAPAUME



EHPAD  
CROISILLES



EHPAD  
VAULX-VRAUCOURT



REUNION DE  
TRAVAIL DU  
31 JANVIER  
2017



MARPA  
HERMIES



MAISON  
DE RETRAITE  
BAPAUME

# Le diagnostic, c'est fantastique !

**La période 2013-2016 s'achève pour la Communauté de Communes et vient clôturer quatre années de contrat enfance jeunesse (CEJ). La Communauté de Communes du Sud-Artois va travailler sur un nouveau contrat et pour ce faire, un nouveau diagnostic social de territoire va être réalisé.**

VIE SOCIALE

## Qu'est-ce que le Contrat Enfance Jeunesse ?

Le contrat enfance jeunesse est un contrat d'objectifs et de financement contractualisé avec la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais, la Mutualité Sociale Agricole et le Département. Il est signé pour une durée de 4 ans. Sur la dernière période 2013-2016, le CEJ nous a permis de réaliser un certain nombre d'actions comme l'harmonisation des services des accueils de loisirs avec un tarif identique sur l'ensemble du territoire ou

encore la mise en place d'un service de transport dans chaque commune permettant à des familles ne pouvant pas déposer les enfants d'avoir la possibilité de prendre le bus. En 2013, le diagnostic partagé avait mis en lumière le manque de place d'accueil de la petite enfance sur l'est du territoire. C'est grâce à cela que la structure « A petits pas » a pu voir le jour à Hermies en septembre 2016 pour l'accueil des tous petits.

## Qu'est-ce qu'un diagnostic partagé ?

Pour construire le nouveau contrat enfance jeunesse, nous devons prendre l'avis d'un certain nombre de partenaires. Ainsi, la CAF, la MSA, le Département ou encore l'Education nationale sont interrogés sur les actions enfance jeunesse mises en place. Les techniciens et les professionnels de terrain sont aussi écoutés. Les élus ont également leurs mots à dire

puisque c'est à travers leurs visions politiques sur la jeunesse que se construit le projet. Enfin, il y a les usagers, les familles et les jeunes qui peuvent aussi donner leur avis. Ce diagnostic est organisé par un binôme de prestataires : E2I et le Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance (CRFPE).

## Comment participer au diagnostic ?

**Si vous souhaitez donner votre avis afin de nous aider à écrire le projet de contrat, deux solutions s'offrent à vous :**

Des réunions publiques d'échanges sont mises en place sur le territoire autour des thèmes suivants :

- L'accueil des jeunes enfants

et les activités proposées sur le territoire

- Les loisirs, la culture, le sport sur le territoire
- La solidarité, l'intergénérationnel sur le Sud-Artois
- La mobilité sur le territoire

Une enquête en ligne auprès de la population va être ouverte. Il suffit de cliquer ou de mettre le

lien suivant dans votre navigateur et de répondre en ligne dès le début du mois de mars 2017. Si vous souhaitez une version papier du questionnaire, nous pouvons vous l'envoyer. Le lien de l'enquête est le suivant et sera fonctionnel du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2017 : <http://e2i.coop/enquetes/031-SudArtois2017/enquete-031.html>

**Plus vous serez nombreux à participer aux réunions de travail ou à remplir le questionnaire, mieux nous pourrions répondre à vos attentes, alors n'hésitez pas, venez nombreux aux ateliers de réflexions !**



## Dates des ateliers participatifs OUVERT à TOUS jeunes et adultes ! De 18h00 à 20h00

**Lundi 27 mars 2017**  
à Bapaume en mairie

**Jeudi 30 mars 2017**  
à Bucquoy en mairie

**Lundi 3 avril 2017**  
à Bertincourt à la salle des fêtes

**Mardi 4 avril 2017**  
à Croisilles à la salle des fêtes